



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 mars 1998**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Mars 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 Mars 1998

**Cofinancement des actions de la Ville de Niort éligibles au P.L.I.E du  
Bassin d'Emploi de Niort - Convention Ville de Niort / M.I.P.E.**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.  
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

DELIBERATION D98120

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mars 1998**

**Direction Générale**

**Cofinancement des actions de la Ville de Niort éligibles au P.L.I.E  
du Bassin d'Emploi de Niort - Convention Ville de Niort / M.I.P.  
E.**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort, avec le C.C.A.S., réalisent un effort important pour l'insertion par l'économie des publics en difficulté. Cet engagement financier est éligible au Fonds Social Européen.

Le Plan Local d'Insertion Economique (P.L.I.E.), financé par le Fonds Social Européen (F.S.E.), est prévu pour soutenir cet effort des collectivités locales à hauteur de 50 %.

A cet égard, le P.L.I.E. du Bassin d'Emploi de Niort a reçu une notification d'agrément F.S.E. - au titre de l'Objectif 3 - valant décision attributive de subvention au P.L.I.E. à hauteur de :

1996 : 3 347 000 F  
1997 : 3 622 000 F  
1998 : 3 622 017 F.

En conséquence, la Ville de Niort pour ce qui la concerne autorise le P.L.I.E. à intégrer dans ses dépenses tout ou partie des efforts financiers éligibles au F.S.E. en matière d'insertion.

En contrepartie, le P.L.I.E. s'engage à renforcer ou à optimiser les moyens consentis à l'insertion professionnelle de ces personnes.

Je vous propose de passer une convention qui couvre la durée du Plan Local d'Insertion Economique du Bassin d'Emploi de Niort, du 1er Janvier 1996 au 31 Décembre 1999.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention Ville de Niort / M.I.P.E.
- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention

*(M. Bernard BELLEC, Président de la M.I.P.E, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)